

ANNEXE I

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Section réservée au comité d'analyse

| Arr. | Nom de la SDC | Aide admissible | Aide accordée |
|------|---------------|-----------------|---------------|
| | | | |

Des questions ? : Pour toute question, veuillez communiquer avec l'agent de développement commercial du CLD de Québec au 418 525-7771

Date _____

Identification

Nom de la SDC _____

(Nom déclaré au Registre des entreprises du Québec)

Personne ressource _____ Titre _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Coordonnées de la personne ressource, si elles sont différentes de celles de la SDC

Personne ressource _____ Titre _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Les documents suivants doivent être joints au formulaire de demande d'aide :

1. une stratégie de développement commercial sur trois à cinq ans de la Société de développement commercial;
2. un plan d'action détaillé avec des objectifs mesurables pour l'année de la demande de subvention de la Société de développement commercial;
3. le budget de fonctionnement de la Société de développement commercial incluant notamment les postes budgétaires prévus à l'annexe II du règlement;
4. une copie de l'acte d'incorporation et des règlements généraux de la Société de développement commercial;
5. une liste des administrateurs composant le conseil d'administration de la Société de développement commercial au 1^{er} janvier de l'année de la demande de subvention;
6. les dates prévues des réunions du conseil d'administration de la Société de développement commercial pour l'année de la demande de subvention;
7. la liste des locaux et des membres du district de la Société de développement commercial sur laquelle figurent notamment les informations prévues à l'annexe III du règlement;
8. des résolutions du conseil d'administration de la Société de développement commercial, respectant la forme prescrite à l'annexe IV du règlement et autorisant la Société de développement commercial :
 - a) à signer une entente à intervenir entre la Société de développement commercial et la Ville de Québec relativement à une demande de subvention dans le cadre du règlement;
 - b) à dépenser la subvention pour l'embauche d'une ressource dont le mandat consiste à mettre en œuvre le plan d'action annuel de la Société de développement commercial.
9. toute autre information jugée pertinente par le Service du développement économique.

À compter de la seconde demande de subvention, les informations et les documents suivants sont également requis :

1. un bilan de l'année précédant celle de la nouvelle demande de subvention de la Société de développement commercial et précisant les résultats obtenus en regard des cibles prévues à l'entente signée avec la ville;
2. les états financiers de l'année financière précédant la nouvelle demande de subvention de la Société de développement commercial, vérifiés par un comptable agréé, adoptés par le conseil d'administration et incluant notamment les postes budgétaires prévus à l'annexe II du règlement;
3. toute autre information jugée pertinente par le Service du développement économique.